

Question orale, séance du Parlement du 26 octobre 2022

Consommation de « puffs » chez les enfants et adolescents

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Depuis plusieurs mois, les médias et des spécialistes de la santé nous alarment sur le succès fulgurant des cigarettes électroniques jetables, les puffs, chez les adolescents et même les enfants plus jeunes.

Les puffs sont attractives auprès de la jeunesse avec leurs allures de Stabilo Boss fluos, leurs arômes de fruits faisant penser à des chewing gum et leurs prix abordables.

Ces produits facilement disponibles dans les kiosques et vantés sur les réseaux sociaux sont très présents dans les écoles et se dissimulent aisément dans les trousseaux au milieu des marqueurs et des stylos. Le service de l'enseignement a récemment confirmé dans un média local que ce phénomène touche des classes dans le primaire depuis la 6^{ème}, donc des enfants de 9-10 ans !

Mais la plupart des puffs contiennent jusqu'à 5 % de nicotine synthétique ou de sels de nicotine. Ces substances chimiques et toxiques engendrent une grande dépendance, encore plus importante que la nicotine contenue dans le tabac.

Face à ce réel problème de santé publique, quelles actions concrètes compte mener le canton afin de réduire l'attractivité et l'accès à ces produits nocifs aux enfants et adolescents jurassiens ?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Fabrice Macquat

Président du groupe parlementaire socialiste